

DOSSIER SPÉCIAL PND 2021-2025



Tous engagés pour la
transformation économique
et sociale de la Côte d'Ivoire

15 JUIN 2022

Sofitel Hôtel Ivoire, Abidjan

Le Groupe Consultatif pour la mobilisation des financements extérieurs publics et privés nécessaires à la mise en œuvre du PND 2021-2025 se tiendra le 15 juin 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire, Abidjan.

The Consultative Group meeting for the mobilization of external public and private financing necessary for the implementation of the PND 2021-2025 will be held on June 15th, 2022 at the Sofitel Hôtel Ivoire, Abidjan.

Confirmez votre présence en vous enregistrant ici :

Confirm your attendance by registering here:

 www.gcpnd.gouv.ci

PND 2021-2025, Tous engagés pour la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire

PND 2021-2025, All committed for Côte d'Ivoire's economic and social transformation



Nialé KABA,
Ministre du Plan
et du Développement

La Côte d'Ivoire a une longue expérience en matière de planification. En effet, après les perspectives décennales de développement économique, social et culturel de 1960 à 1970, le pays s'est doté de Plans quinquennaux de développement économique, social et culturel de 1971 à 1975 et de 1976 à 1980.

Cette tradition a été interrompue par la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Dès son accession à la Magistrature suprême, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, a replacé la planification stratégique au cœur du processus de développement. Ce changement de paradigme a conduit à l'élaboration et à la mise en œuvre des Plans Nationaux de Développement (PND 2012-2015 et PND 2016-2020).

La mise en œuvre de ces Plans a permis, non seulement de consolider la paix et la sécurité au lendemain de la crise que le pays a connue, mais également de repositionner notre pays sur l'échiquier sous-régional et international. Elle a surtout favorisé la relance économique, comme l'illustrent les remarquables performances macro-économiques qui ont placé la Côte d'Ivoire parmi les économies les plus dynamiques du monde avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 8% sur la période 2012-2019.

Au-delà des performances économiques, ces plans présentent des acquis sociaux considérables. En effet, ces Plans Nationaux de Développement ont permis d'enregistrer des avancées notables dans des domaines vitaux tels que l'électricité, l'eau potable, la santé et l'éducation, améliorant ainsi sensiblement les conditions de vie des populations. A titre illustratif, le taux d'accès à l'électricité est passé de 72% en 2011 à 93,84% en 2019. Quant à la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable, elle est passée de 79% en 2015 à 84% en 2019 et le taux brut de scolarisation au primaire a dépassé la barre des 100%.

Toutefois, malgré les progrès réalisés, des défis importants sont à relever, pour permettre à la Côte d'Ivoire de poursuivre sa marche vers l'émergence. Il s'agit, notamment, de l'inclusivité et de la soutenabilité de la croissance, du développement du capital humain, du renforcement de la transformation structurelle de l'économie, du renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et du renforcement de l'efficacité de la dépense publique. Ces défis ont été exacerbés par les effets de la pandémie à Corona virus (COVID-19).

C'est donc fort de ces résultats encourageants obtenus et des défis à relever que le Gouvernement a décidé de définir une nouvelle trajectoire pour les cinq prochaines années, à travers l'élaboration du PND 2021-2025.

Tout comme les Plans Nationaux de Développement précédents, le PND 2021-2025 se veut participatif et capitalisant sur les bonnes pratiques et expériences des pays modèles, à travers le concours des experts internationaux. L'ensemble des acteurs de développement et les différentes couches de notre société sont mis à contribution. C'est dans cette optique que des consultations nationales ont été organisées dans les régions et Districts Autonomes sur toute l'étendue du territoire national. Celles-ci ont permis de constater les avancées obtenues, de recueillir et prioriser les besoins et aspirations des populations locales.

Des analyses qui ont été complétées par des sessions ministérielles sectorielles et des études thématiques approfondies.

Le PND 2021-2025 intervient dans un contexte marqué par une faible croissance de l'économie mondiale et une nécessité d'accélérer l'atteinte des objectifs des agendas de développement, notamment, ceux de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et de l'agenda 2030 des Nations Unies. Son élaboration a été d'une importance capitale pour la définition de la trajectoire à emprunter par notre pays pendant les cinq prochaines années. Les conclusions et les résultats qui s'ensuivront nous permettront à tous de nous sentir fiers d'avoir participé à l'édification et au rayonnement de la Côte d'Ivoire, notre si grande nation.

→ INTRODUCTION

Cœuvrer à la stabilisation et à la relance de l'économie dans un environnement de paix retrouvée, tel était l'objectif du Plan National de Développement 2012-2015, dont les résultats positifs ont conduit à l'élaboration et à la mise en place du Plan National de Développement 2016-2020, avec pour ambition, la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

Les Plans Nationaux de Développement (PND) 2012-2015, 2016-2020, par la mise en œuvre de réformes structurelles et l'efficacité du plan de riposte économique et sanitaire, ont permis à la Côte d'Ivoire d'observer une évolution de 8% de son taux de croissance économique de 2012 à 2019 et de réaliser un taux de croissance positif d'environ 2% en 2020, contre une contraction de 3% au niveau mondial et de 2% en Afrique subsaharienne, due à la pandémie de COVID-19. Des performances économiques contribuant au renforcement des infrastructures économiques et sociales et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

D'un coût global de mise en œuvre estimé à 59 000 milliards de FCFA, le nouveau Plan National de Développement (PND) pour la période 2021-2025 est la continuité des deux précédents. Il a pour objectif d'accélérer le développement et vise à traduire en acte, la ferme volonté du Président de la République de propulser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenus intermédiaires dans la tranche supérieure à l'horizon 2030.

Au total, 15 priorités sectorielles y sont répertoriées et les piliers s'articulent autour de l'industrie, la promotion du secteur privé, du développement de champions nationaux,



l'agriculture, du tourisme, des mines et hydrocarbures, du capital humain, des TIC et du numérique, des infrastructures de transport, de l'habitat et du cadre de vie, de l'énergie, de l'hydraulique, des infrastructures routières, du développement régional équilibré et de l'environnement. Le PND 2021-2025 s'emploie à renforcer la bonne gouvernance, moderniser l'Etat et assurer la transformation structurelle. La problématique de l'emploi, à travers l'accélération de la création d'opportunités en faveur des jeunes, en constitue l'un des leviers essentiels. Il est également prévu une stratégie de soutien à la transformation structurelle des matières premières afin de traduire la vision du gouvernement et de créer davantage de valeurs ajoutées, de richesses et une meilleure rémunération des efforts des paysans ivoiriens.

Partenaires au développement, investisseurs privés nationaux et internationaux, ensemble, écrivons l'histoire de la marche victorieuse de la Côte d'Ivoire vers une transformation économique, culturelle et sociale en 2025.



→ LA CÔTE D'IVOIRE DE 2016 À 2020

La Côte d'Ivoire a été, sur la période 2016-2019, l'un des pays avec la plus forte croissance économique au monde. Le pays est la plus grande économie parmi les huit membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). L'économie est restée dynamique avec une croissance moyenne de (6,9%) par an de 2016 à 2019 du PIB en termes réels. Avec une population de 25,2 millions d'habitants, le revenu par habitant de la Côte d'Ivoire en 2020 atteignait 2 286,8 USD, soit une hausse de 18% par rapport à son niveau de 2015 en termes réels, selon la Banque mondiale, en poursuite des efforts réalisés depuis 2011. Cependant, en raison de la pandémie à COVID-19 et des mesures barrières qui y sont liées, notamment, les restrictions d'accès au pays, le confinement de la population, la distanciation physique et la fermeture des commerces non essentiels, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 2% en 2020 contre 6,2% en 2019.

Les institutions, les politiques et la gouvernance se sont améliorées. L'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) par la Banque mondiale note la qualité de la gestion économique du pays, ses politiques structurelles, ses politiques d'inclusion sociale et d'équité, ainsi que la gestion et les institutions du secteur public avec un score CPIA de 3.5 en 2019 sur une échelle de 1 à 6. Pour mémoire, ce score était de 2.7 en 2010. Les notations globales au niveau mondial de la Côte d'Ivoire sont encore meilleures pour plusieurs indicateurs spécifiques de l'environnement des affaires comme la création d'entreprises (29ème), l'obtention de prêts (48ème), le règlement de l'insolvabilité (85ème) et l'exécution des contrats (94ème).

La pauvreté en Côte d'Ivoire est en diminution constante depuis 2016, poursuivant sa réduction entamée au début de la décennie. Quatre millions de personnes ont été sorties de la pauvreté, soit un record historique pour le pays. Le taux de pauvreté est passé de 55,0% en 2011, 44,4% en 2015 à 39,4% en 2018.

La période 2015-2019 a également vu la réalisation de progrès vers une prospérité partagée. La croissance de la

consommation était de 5,6% par an au cours de la période 2015-2018 pour les 40% des ménages situés au bas de l'échelle de distribution, contre une diminution de cette croissance de 2,5% par an pour les 60% des ménages situés dans la partie supérieure de l'échelle.

L'accès à l'électricité et à l'eau potable s'est élargi. En 2019, environ 80% des ménages ivoiriens avaient l'électricité, soit une augmentation de 20 points de pourcentage par rapport à 1998 où le taux d'accès n'atteignait que 22%. Pour les 40% des ménages de la tranche inférieure de la distribution des revenus, l'accès à l'électricité qui était de 49,6% en 2015, a augmenté de 21 points de pourcentage. L'accès à l'eau potable est pratiquement universel, dépassant 90% dans les zones urbaines et rurales, et dans chacun des groupes de revenus.

La création brute d'emplois totale pendant la période 2016-2019 a été d'environ 2,85 millions (secteurs formel et informel). Dans le secteur formel, 424 441 emplois ont été créés dont 89,2% dans le secteur privé. Le marché de l'emploi formel enregistre une progression de l'effectif des salariés de 2,8% sur un an, à fin juin 2020, correspondant à une création nette de 28 892 emplois dont 67,7% provenant du secteur privé.

Des efforts de consolidation importants ont été réalisés avec un déficit budgétaire qui est passé de 2,9% en 2016 à 2,3% du PIB en 2019, en dessous du seuil de 3% de l'UEMOA. Cette consolidation a été rendue possible grâce à une bonne maîtrise des dépenses et, dans une moindre mesure, à la mobilisation des recettes fiscales. La pression fiscale est, en effet, passée de 11,8% du PIB en 2016, à 12,3% en 2019, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage du PIB en trois ans, moindre que les objectifs de 1 point de pourcentage du PIB prévus au début du programme.

Source : DGPLP 2020



RESUMÉ DES PROGRÈS SAILLANTS DE 2016-2020

Les performances réalisées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2016 – 2020 ont eu des incidences positives sur la vie des populations à plusieurs niveaux.

Au titre de l'agriculture

- ✓ Avec au moins 60% du prix CAF fixé, plus de 10 000 milliards de FCFA de revenus ont été distribués aux producteurs de café et de cacao sur la période 2012-2020 ;
- ✓ Plus de 6336 terroirs de villages ont été délimités avec la signature de 1880 arrêtés de délimitation à fin décembre 2020.

Au titre de l'industrie et des mines

- ✓ Les infrastructures industrielles ont été renforcées, notamment, dans la zone industrielle de Yopougon (regroupant 400 entreprises), de Vridi et de Bouaké ;
- ✓ Aménagement de la nouvelle zone industrielle de PK 24 Akoupé-Zeudji par phasage (112 ha et 127 ha) ;
- ✓ Un programme de développement de nouvelles zones industrielles à l'intérieur du pays (Bonoua, Yamoussoukro, Aboisso/Assouba, Bouaké, San Pedro, Korhogo, Ferké et Séguéla) ;
- ✓ Aménagement de la zone franche de SIKOBO (Sikasso, Korhogo et Bobodioulasso) ;
- ✓ Délivrance de sept (07) certificats dans le cadre du processus de Kimberley, en vue de l'exportation de 3386,58 carats de diamants bruts ;
- ✓ Diversification de l'industrie extractive avec la production de 147 633 tonnes de bauxite dont l'exploitation a démarré en 2020.

Au titre de l'éducation nationale

- ✓ Construction de 150 collèges et lycées de 2016 à 2020, dont le Lycée d'Excellence Alassane Ouattara et 17 294 salles de classe au niveau primaire et 1990 salles de classes au préscolaire, faisant passer le Taux Net de Scolarisation du primaire de 71% en 2016 à 92,1% en 2020 et celui du secondaire premier cycle de 42,5% en 2017 à 50% en 2020.



Au titre de la santé

- ✓ Construction/réhabilitation et rééquipement des hôpitaux et des centres de santé, notamment, 965 nouveaux ESPC entre 2016 et 2019 ont contribué à améliorer l'accès aux services de santé, faisant passer le ratio ESPC – Population de 0.9 ESPC pour 10 000 habitants en 2017 à 1.2 ESPC pour 10 000 habitants en 2019 et 98% de la population vit à moins de 5 kilomètres d'un établissement sanitaire, contre 65% en 2015 ;
- ✓ Mise en œuvre des programmes de prise en charge de la mère et de l'enfant avec la gratuité des soins, de la césarienne et des médicaments et des campagnes de vaccination permettant l'amélioration des indicateurs de la santé mère-enfant, faisant baisser la mortalité infanto-juvénile, infantile et néonatale de 96% en 2016 (MCS 2016) à 79% en 2019 ;
- ✓ Le recrutement de 16 481 professionnels de santé sur la période 2016-2020 a favorisé une meilleure qualité des services de santé, faisant passer le ratio médecin-population et le ratio infirmier-population respectivement de 1,4 médecin pour 10 000 habitants et de 2,2 infirmiers pour 5000 habitants en 2019, contre 2,1 en 2015.

Au titre du tourisme

- ✓ Installation de nouvelles grandes chaînes hôtelières pour satisfaire la demande croissante : Radisson Blu, Azalai, Onomo et Noom ;
- ✓ Flux touristique en constante progression, passant de 3,083 millions en 2016 à 4,2 millions en 2019.

Au titre de l'énergie et de l'électrification

- ✓ Mise en service du barrage de Soubré en 2017 et extension de la centrale de la CIPREL et de celle à cycle combiné d'Azito, faisant passer la capacité énergétique de 1975 MW en 2015 à 2229 MW à fin 2020, le taux de couverture nationale de 49,6% en 2015 à 79,6% à fin 2020 et le taux d'accès à l'électricité de 97,98% de la population, contre 72% en 2011.

Au titre du développement routier

- ✓ Aménagement et/ou bitumage des routes, sections et axes : Boundiali-Odienné (135 km), Adzopé-Rubino-Cechi (61 km), Mankono-Tiéningboué (56 km), Tiébissou-Didiévi-Bocanda (42 km), Odienné-Gbéléban (72 km), l'axe fleuve Mano, la section Danané-frontière Guinée (48 km), faisant ainsi passer le linéaire total des routes revêtues de 6700 km en 2015 à 7150 km en 2019 ;
- ✓ Construction de 940 km de nouvelles routes et mise en route du projet de route Bouna-Doropo-frontière Burkina Faso (91 km).

Au titre du transport

- ✓ Elargissement et approfondissement du canal de Vridi et construction du deuxième terminal à conteneurs, permettant d'augmenter le trafic de transbordement, faisant ainsi du Port Autonome d'Abidjan (PAA) le principal hub sous-régional ;
- ✓ Extension et modernisation de l'aérogare de fret d'Abidjan ;
- ✓ Mise en place d'équipements performants à l'aéroport d'Abidjan, permettant de recevoir de gros porteurs ;
- ✓ Mise en œuvre du plan de sécurité et de sûreté de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny et obtention de la certification de la Transportation Security Administration (TSA).

Au titre des PTIC

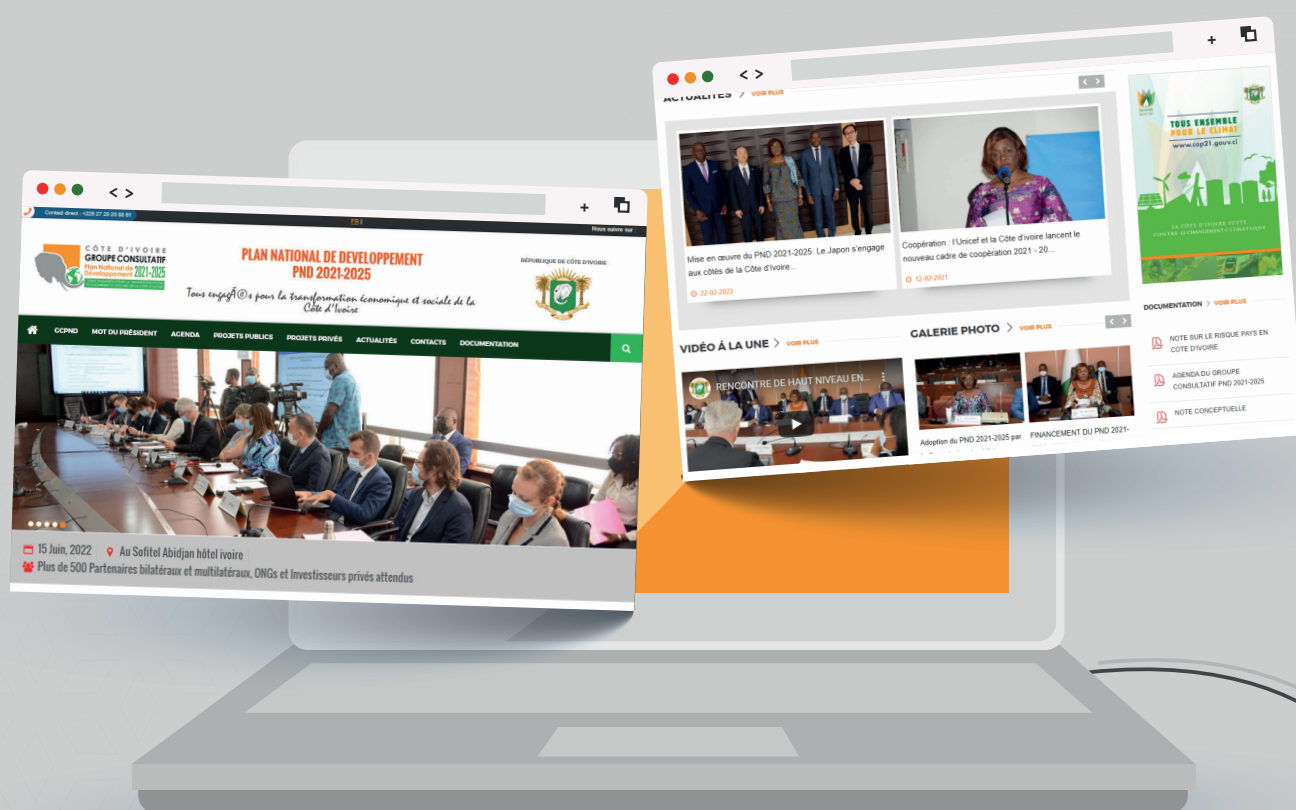
- ✓ Accroissement du linéaire de fibre optique de 2040 km en 2016 à 5 435 km en 2019, permettant le passage du taux de couverture nationale en réseau mobile 3G de 94,62% et 4G de 59,99% en 2020, du taux de pénétration à internet mobile de 21% en 2015 à 73,2% en 2020 et du nombre d'abonnés mobile money de 8 457 113 en 2015 à 20 365 136 en 2020.

Au titre de l'eau potable

- ✓ Réalisation de 12 stations de traitement d'eau potable de capacité 347 860 m3 / Jour ;
- ✓ Construction de 03 réservoirs de stockage de capacité totale égale à 48 650 m3 et pose de 1 172 kilomètres de canalisation tous diamètres confondus ;
- ✓ Subvention de branchements sociaux pour 450 000 ménages.

Source : DGLP, 2020





Consulter le **site web**

www.gcpnd.gouv.ci

**POUR TOUT SAVOIR SUR
LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
PND 2021-2025**



➔ LE PND 2021-2025

FAVORISER LA COOPÉRATION AU PROFIT DE LA TRANSFORMATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

Après la mise en œuvre des PND 2011-2015 et 2016-2020 ayant permis de stabiliser, puis de relancer l'économie de la Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes ont adopté un 3ème Plan national de développement (PND), d'une valeur de 59 000 milliards de FCFA. Ce programme quinquennal vise à mettre la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure à l'horizon 2030.

« Le PND 2021-2025, élaboré sur la base de "l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040" (ENP CI-2040) et du Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030, vise à lever les obstacles résiduels pour accélérer la transformation économique et sociale du pays amorcée, avec la mise en œuvre des précédents plans de développement ». « Le PND 2021-2025 projette une croissance économique moyenne de 7,65% sur la période 2021-2025, contre 5,9% sur la période 2016-2020, en portant le taux d'investissement de 23,1% du PIB en 2021 à 27,1% du PIB en 2025 avec des réalisations en matière d'investissements estimées à 59 000 milliards de FCFA dont 43 646,7 milliards de FCFA pour le secteur privé, soit 74% et 15 353,3 milliards de FCFA pour le secteur public, soit 26% ». Amadou Coulibaly, Porte-parole du Gouvernement.

Valeur du
PND 2021-2025

59.000
Milliards de FCFA

Croissance
économique
projetée

7,65%

Face à la multitude d'opportunités d'investissement qu'offre le PND 2021-2025, le Président de la République, Alassane Ouattara, n'a pas manqué d'inviter, en juillet dernier, les ambassadeurs des pays de la République Fédérale du Nigéria, du Royaume de Thaïlande, de la République d'Autriche, de l'Etat du Koweït et de la République Tchèque à venir investir en Côte d'Ivoire. Ces derniers étaient venus lui présenter leurs lettres de créance. « Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 offre une large gamme d'opportunités d'investissement dans divers secteurs d'activités et je voudrais inviter, par conséquent, les opérateurs économiques de vos pays respectifs à s'y intéresser », s'est-il exprimé.

Quelques jours plus tôt, le 6 juillet 2021, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, qui sortait d'une audience avec le Premier Ministre Patrick Achi, rassurait le gouvernement ivoirien du soutien de son institution « à soutenir, sans faille, la mise en œuvre du Plan National de Développement 2021-2025 ».

Le 08 novembre 2021 à Abidjan, au cours de la 5e édition de la Journée nationale du partenariat (JNP), le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a souligné qu'à travers le PND 2021-2025, le gouvernement entend insuffler avec le secteur privé, l'élan des réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. « Cette ambition est en cohérence avec la vision prospective Côte d'Ivoire 2030 du gouvernement qui entend relever de nombreux challenges, notamment, doubler le revenu par habitant pour se rapprocher de celui des pays à revenu intermédiaire, créer huit millions d'emplois d'ici à 2030, réduire la pauvreté de 39% à moins de 29%, augmenter l'espérance de vie de 57 à 67 ans, relever le taux de l'éducation en portant le taux de scolarisation du primaire de 91% à 100% et celui du secondaire de 51% à 80% ».



Dans la même période, le 11 novembre 2021, au Forum d'affaires et d'investissement Côte d'Ivoire-Amérique du Nord à Abidjan-Port-Bouët, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, s'exprimant au sujet de l'implication de son département dans la mise en œuvre du PND 2021-2025, a évoqué la nécessité de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation. « Après 60 ans d'indépendance, le défi aujourd'hui est de faire en sorte que dans nos échanges avec les Etats-Unis et le Canada, nos produits exportés soient au moins des produits transformés de premier niveau à valeur ajoutée », a-t-il souligné, estimant que cela est l'amorce d'un changement de paradigme dans la perception des échanges commerciaux.

Le Président de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), George Agyekum Donkor, a assuré le 16 février 2022 à Abidjan, qu'au regard de la bonne santé financière de la Côte d'Ivoire, son institution va soutenir durablement le Plan de développement du pays. « Spécifiquement en ce qui concerne le PND 2021-2025, nous avons identifié des piliers sur lesquels nous allons renforcer nos relations, en vue de soutenir la Côte d'Ivoire dans son développement », a-t-il précisé.

Pour le président du Sénat français, André Reichardt, « si la crise sanitaire a quelque peu ralenti la croissance ivoirienne, les fondamentaux structurels restent bons et permettent d'envisager une nouvelle décennie fructueuse pour son économie. Le pays possède un réseau d'infrastructures dense et de qualité, hérité de la période du miracle ivoirien que le PND 2021-2025 va assurément continuer de développer ». Il s'exprimait à la tribune du colloque "Des grands rendez-vous" de Business France, le lundi 12 juillet 2021, en présence du ministre de l'Economie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, Roger Félix Adom.

59 000 MILLIARDS POUR FAVORISER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire compte bien poursuivre ses efforts pour maintenir une croissance économique soutenue avec la mise en application du Programme National de Développement (PND) 2021-2025. Ce plan stratégique d'investissement de 59 000 milliards de FCFA vise à améliorer la compétitivité de l'économie ivoirienne, ainsi que la gouvernance, mais aussi à lui octroyer une stabilité macroéconomique.

LES SIX PILIERS DU PND 2021-2025 :

1

L'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappe :

39,7% du total des dotations budgétaires et 13,6% des investissements publics.

A travers une attention publique soutenue et un partenariat intensifié avec le secteur privé.

2

Le développement du capital humain et la promotion de l'emploi :

7,2% des investissements totaux.

En outillant les jeunes afin d'absorber les technologies modernes. Ce qui contribuera à créer des emplois et rehausser les revenus.

3

Le développement du secteur privé et de l'investissement :

33% des investissements totaux et 41% des investissements publics.

Par le renforcement du climat des affaires et l'élargissement du marché intérieur.

4

Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale :

13,6% des investissements globaux.

En favorisant la participation de tous au développement économique par l'amélioration de l'accès aux services économiques et sociaux essentiels.

5

Le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique :

1,2% du budget.

Pour mobiliser la valorisation économique des potentialités et prendre en charge la protection de l'environnement.

6

Le renforcement de la gouvernance, la modernisation et la transformation culturelle :

4,5% du budget du PND.

Les priorités sectorielles s'articulent autour de l'industrie, de la promotion du secteur privé, du développement de champions nationaux, de l'agriculture, du tourisme, des mines et hydrocarbures, du capital humain, des TIC et du numérique, des infrastructures de transport, de l'habitat et du cadre de vie, de l'énergie, de l'hydraulique, des infrastructures routières, du développement régional équilibré et de l'environnement.

→ LES GRAPPES INDUSTRIELLES ET LES NICHES DE CROISSANCE

Sept grappes industrielles ont été définies comme prioritaires par le PND 2021-2025, sur la base des potentialités économiques régionales :

- Agro-industrie
- Chimie-Plasturgie
- Matériaux de construction
- Pharmacie
- Industrie textile
- Emballage
- Pièces de recharge et automobile

Et trois autres niches de croissance à exploiter : l'économie numérique, l'industrie du tourisme et des loisirs et les industries créatives.



PRINCIPAUX DEFIS DU PND 2021-2025

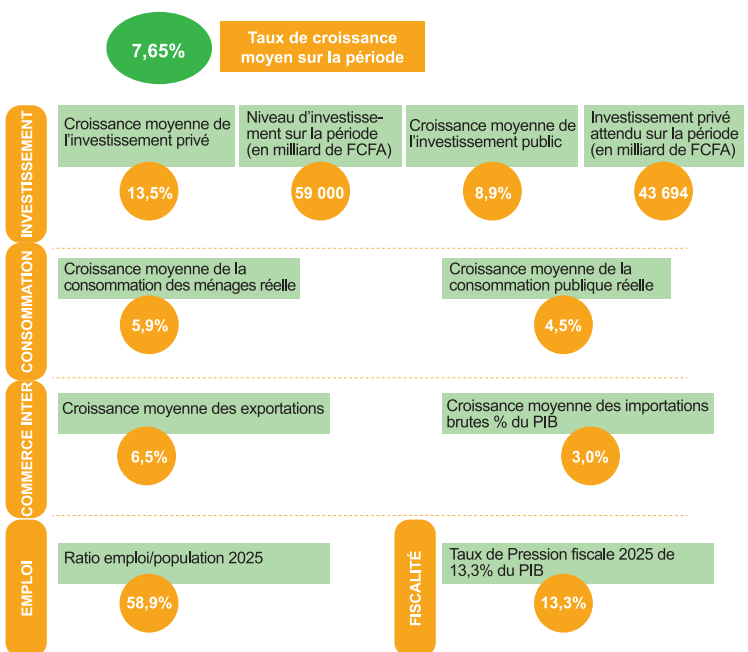
- 1 Le défi de l'accélération de la transformation structurelle de l'économie
- 2 Le défi de l'accroissement des investissements privés et le renforcement de leur qualité
- 3 Le défi du renforcement du financement de l'économie par l'approfondissement du système financier
- 4 Le défi du développement du capital humain et l'amélioration de sa productivité
- 5 Le défi de la croissance inclusive, créatrice d'emplois, réductrice de la pauvreté et des inégalités
- 6 Le défi de la fourniture d'infrastructures de soutien à l'investissement
- 7 Le défi de la lutte contre le changement climatique
- 8 Le défi du renforcement de la consolidation de la paix et de la gouvernance dans toutes ses composantes.



FACTEURS CLÉS DE SUCCES

- Le renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité sociopolitique
- L'engagement politique au plus haut niveau
- L'amélioration de la gouvernance
- Le renforcement du rôle de la planification stratégique dans le processus
- La mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre
- Le fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation
- Un contexte international favorable et l'appropriation du PND par tous

PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES 2021-2025





CEPICI, LE GUICHET UNIQUE DE L'INVESTISSEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

CRÉER DE LA VALEUR ET DES EMPLOIS DURABLES

AU SERVICE DES OPÉRATEURS
ÉCONOMIQUES, DES ADMINISTRATIONS
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

SIÈGE SOCIAL

2^{ème} étage, Immeuble MEMANOU Boulevard Clovel,
Plateau - Abidjan
Tél.: +225 27 20 31 14 00 - Fax : +225 27 20 31 14 09
E-mail : infos.cepici@cepici.ci
www.cepici.gouv.ci

GUICHET UNIQUE DES FORMALITÉS D'ENTREPRISES

Immeuble Grand Siècle - Carrefour PISAM,
au 2^{ème} et 3^{ème} étage, Cocody - Abidjan
Tél.: +225 25 22 01 79 00 / 01 / 14 - Fax : +225 27 20 30 23 94

BON À SAVOIR



Le Plan national de développement (PND)

Le Plan national de développement (PND) est un programme qui fait office de cadre de référence et de coordination des politiques économique, sociale et culturelle de la Côte d'Ivoire pour l'atteinte des objectifs de développement. Le PND est donc un ensemble de politiques de planification qui permet de concevoir, organiser et animer le développement économique, social et culturel. C'est le fruit de la concertation avec les institutions de la République, les ministères techniques, les partenaires au développement, le monde académique et la société civile.

Le total des investissements Privés en Côte d'Ivoire

Les investissements privés s'élèvent à **366 875 milliards de FCFA** de 2012 à 2020.

L'Indice Général de Sécurité

L'Indice Général de Sécurité en Côte d'Ivoire s'est apprécié de 4 en 2011 à **1,5** en 2021.

Le transport en Côte d'Ivoire

Transport maritime



Deux ports sur la façade maritime Ivoirienne : Abidjan et San Pédro. Le Port d'Abidjan est le 2ème port d'Afrique après celui de Durban en Afrique du Sud et le 1er port thonier africain. Il réalise un trafic de 22 millions de tonnes.

Transport aérien



L'aéroport international d'Abidjan connecte la Côte d'Ivoire à tous les continents. Le terminal 2 d'Abidjan dessert l'intérieur du pays.

Transport routier



13 000 km de routes rallient les villes entre elles et desservent les zones rurales.

Transport ferroviaire



1260 km de voies, 180 000 voyageurs et 900 000 tonnes de frets transportés par an.



Environnement des affaires

Au niveau du Doing Business, la Côte d'Ivoire a gagné 32 places depuis 2016. Elle figure au Top 10 des pays les plus réformateurs dans le monde.

En 2020, les agences de la notation financière lui accordent :

- Pour Moody's : Ba3/ Stable ;
- Pour Fitch : B+/ perspective positive.



Création d'entreprises

En Côte d'Ivoire, la création d'entreprises se fait en moins de 24h. Le CEPICI effectue en moyenne, au quotidien, la création de 40 entreprises par jour.

BON À SAVOIR (suite)**Exportation minière :**

Environ **35%** des ceintures de roches vertes de l'Afrique de l'Ouest réputées pour être riches en minéralisations diverses (or, diamant, manganèse, bauxite, nickel, pierre ornementale, minerai de fer, etc.).



Avec une croissance de la contribution de ce secteur au PIB de 2% en 2016 à 4% en 2020.

**Manganèse :**

croissance du volume de production

industrielle de **511**

868 tonnes en 2017 à 1 325 525,55 tonnes en 2020, soit une hausse de 158% en trois ans.

**La production de nickel :**

660 144 tonnes en 2019.

**La production d'or :**

38,523 tonnes en 2020

Produits pétroliers**Pétrole :**

29 078 barils par jour.

**La capacité installée de production énergétique :**

2 229 MW en 2020 et projetée à 4 015 MW en 2025.

**Production de gaz :**

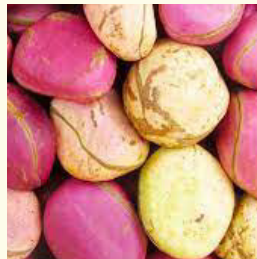
195,1 milliards de m³ par jour.

EN RESUMÉ, LA CÔTE D'IVOIRE, À CE JOUR, C'EST ...**1^{ère}**

Économie de l'UEMOA (40% du PIB)

**1^{er}**

Producteur mondial de cacao

**1^{er}**

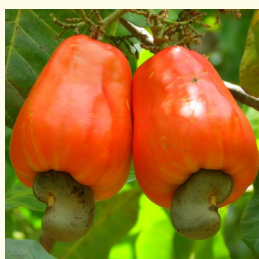
Producteur mondial de noix de cola

**1^{er}**

Producteur africain de latex

**1^{er}**

Producteur africain de banane

**1^{er}**

Producteur mondial de noix brutes de cajou

**2^{ème}**

Économie compétitive d'Afrique de l'Ouest

**2^{ème}**

Producteur africain de coton

**3^{ème}**

Producteur africain d'huile de palme

**3^{ème}**

Producteur africain de café

Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



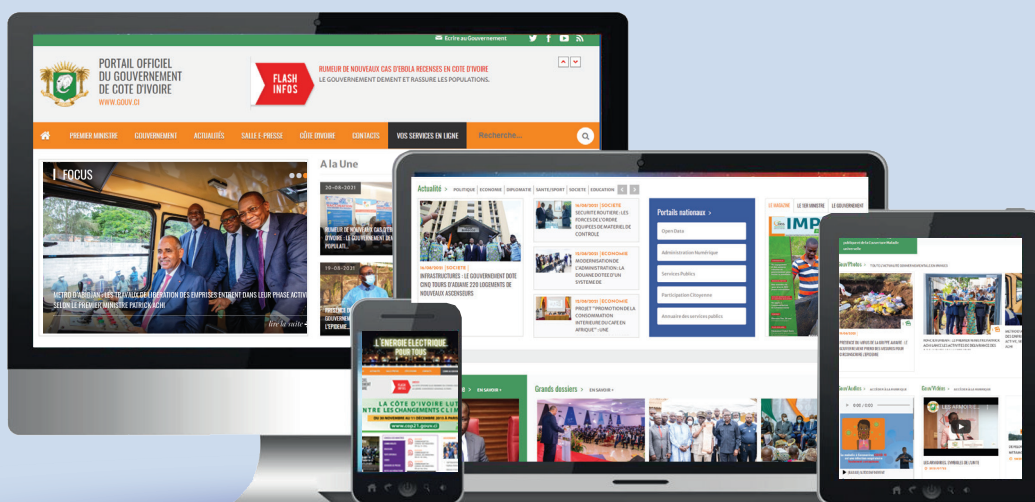
gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS



www.gouv.ci



cicg
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

www.plan.gouv.ci



+225 27 20 20 08 96